

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2004)
Heft: 177-178

Artikel: Bienvenue en Arbézie
Autor: Auger, Denis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849728>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bienvenue en Arbézie

Avoir la tête en Suisse et les pieds en France (et vice-versa), c'est possible à l'hôtel Arbez Franco-suisse situé à La Cure. *Suisse Magazine* vous emmène à la découverte de cet hôtel témoin de toutes les petites et grandes histoires de frontières depuis des lustres...

Dix ares de terrain. Une dizaine d'habitants. Quelque part, entre la France et la Suisse, existe un petit territoire hors normes. Ce territoire est français, il

est traité des Dappes stipule que " *les habitants originaires de la partie de la vallée des Dappes qui revient à la France demeureront français, à moins qu'ils ne déclarent dans le délai d'une année opter pour la nationalité suisse, auquel cas ils pourront conserver leur domicile et leur établissement sur le territoire de l'Empire. Les habitants originaires de la partie cédée à la Confédération suisse demeureront suisses, à moins qu'ils ne déclarent dans le même délai*

vouloir rester français, auquel cas ils pourront conserver leur domicile et leur établissement sur le territoire suisse".

Un débrouillard nommé Ponthus

Les choses n'étaient pas si simples. Un homme nommé Ponthus s'aperçoit que son champ dans le hameau de La Cure est bel et bien coupé par la frontière. Intelligemment, il va profiter de la situation. Si le traité fut conclu le 8 décembre 1862, il ne fut ratifié par la Suisse que le 20 février 1863, n'entrant en vigueur qu'à cette date. Immédiatement, il prévoit une construction sur son champ. Mobilisant sur le chantier tous ses amis et voi-

sins, Ponthus parvient à construire en un temps record un bâtiment de deux étages qui stupéfia Français et Suisses. Une stupéfaction qui ne servait à rien, car Ponthus avait le droit pour lui. Une loi internationale stipulait en effet qu'un bâtiment ne pouvait subir ni modification, ni démolition s'il se présentait dans son ensemble, c'est-à-dire avec un toit. Et puis, allait-on modifier une nouvelle fois une frontière enfin fixée après tant d'années de conflits ? Profitant du droit coutumier, le malin Ponthus parvient à compléter son établissement. Côté français, il ouvre un débit de boissons, côté suisse une épicerie. Puis, il construit un nouveau bâtiment côté suisse qui deviendra une annexe de l'hôtel,

Un pas de trop...

puis bientôt un troisième, plus petit, qui devient une buvette. Ponthus se constitue ainsi un petit royaume qu'il lègue à ses deux fils à sa mort en 1895. Mais l'entente entre les deux frères se détériore vite et, en 1921, Jules Joseph Arbez devient propriétaire des lieux. Depuis, c'est la même famille Arbez qui règne sur les lieux.

Au fil des années, la situation si particulière de l'établissement allait créer des bizarreries inénarrables. Il en va ainsi du bar dont l'accès se fait côté Suisse et côté France. Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'alcool était interdit et le coin de zinc français est resté désespérément vide alors que les Suisses ont pu impunément

**HOTEL-RESTAURANT-BRASSERIE
ARBEZ FRANCO-SUISSE**
Tél. 03 84 60 02 20 - Fax. 03 84 60 08 59



39220 - LA CURE
www.hotelarbez.fr.st / hotel.arbez@netgdi.com
1265-LA CURE Tél 022 360 13 96

Comment une partie de cartes peut devenir un différend franco-suisse...

est également suisse, bref il est franco-suisse. Ce territoire, c'est l'hôtel Arbez Franco-suisse, situé à cheval sur la frontière des deux pays, à La Cure. Une anomalie de frontière qui remonte à près de 150 ans.

Il faut imaginer combien le tracé des frontières entre la France et la Suisse a fluctué dans le temps, au hasard des situations de l'histoire. Une histoire qui, du duché de Bourgogne à Napoléon Bonaparte, allait faire passer des territoires côté français ou côté helvétique.

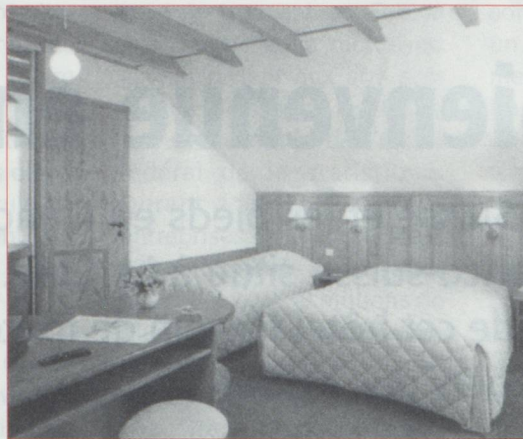
Influencé par son amitié pour le chef de l'armée suisse, le général Dufour, Napoléon III conclut en 1862 un traité avec la Suisse qui fixe définitivement la frontière. L'article III du



Ponthus s'est installé, l'époque est favorable aux commerces

▷ boire leurs décrets de rouge ou de blanc. L'arrivée des Allemands à La Cure va changer la petite vie tranquille de l'hôtel. Les autorités suisses ont pris des dispositions : des fils de fer barbelés bloquent la sortie côté helvétique, l'accès aux étages (les six premières marches sont en France, la septième est déjà suisse...), à la cave, territoires helvétiques. Il s'agit absolument de faire respecter la frontière. Jamais les Allemands ne s'aventureront sur sol suisse, à une exception près... Agent de liaison pendant la guerre, Max, le fils de Jules

Joseph, continua ses activités de renseignement et d'aide à la résistance. C'est ainsi que trois aviateurs anglais qui devaient rejoindre Lausanne furent accueillis au premier étage de l'hôtel, alors qu'une quarantaine d'Allemands festoyaient au rez-de-chaussée... Souvent aussi, des paquets arrivaient subrepticement en France. Ils étaient jetés dans le jardin traversé par la frontière. Un jour, un paquet de tabac dévia de sa trajectoire et atterrit côté suisse en plein champ de vision de la senti-



Dormir entre Canton de Vaud et Franche-Comté

France en bavardant à voix basse avec un hôte qui déjeunait en Suisse."

Pour la famille Arbez, les choses ne sont pas simples. Comme la frontière sépare le hall de réception, il a fallu installer deux lignes téléphoniques. L'hôtel compte deux caisses enregistreuses, les impôts sont payés dans les deux pays. Quant aux facteurs qui se retrouvent tous les

matins pour un petit café, ils peuvent échanger des propos mais pas le courrier qui doit passer par la Poste pour franchir la frontière... Quant à la contrebande, c'est un mot qui n'existe pas en Arbézie, tant l'hôtel est surveillé par les douanes des deux pays.

nelle allemande. Andrée, la sœur de Max, reçut l'ordre de la sentinelle de ramasser le paquet, lui répondit de le faire lui-même. Au bout d'un moment, l'Allemand s'exécuta, fit un pas de trop... et se retrouva immédiatement mis en joue par les douaniers suisses et arrêté. Relâché un peu plus tard, il finit sur le front de l'Est.

L'art de la contrebande

La contrebande, sport national ? Dans la haute vallée du Doubs, entre Goumois et Morteau, elle était largement pratiquée entre la France et la Suisse. Si le sujet reste encore tabou dans la région, on connaît largement les motivations de ceux ou celles qui s'y adonnaient : l'appât de l'argent, la nécessité de survivre et même simplement la satisfaction de faire la nique aux douaniers selon le principe du jeu hors d'âge du gendarme et du voleur.

Si elle a commencé au XVIII^e siècle à la suite du rattachement de la Franche-Comté à la France entraînant des taxes plus lourdes, c'est au XIX^e siècle que la contrebande bat son plein, avant de décliner avec la Première Guerre mondiale qui vide le pays de ses hommes. Les marchandises transportées en douce vont du sel à la poudre en passant par le tabac, le bétail et les montres. Certains passages étaient faciles et toutes les ruses étaient bonnes pour tromper les douaniers : les hommes utilisaient de fausses bosses et les femmes des robes à double fond. Parfois, il suffisait de "graisser la patte" d'un douanier peu regardant et content d'améliorer son maigre ordinaire.

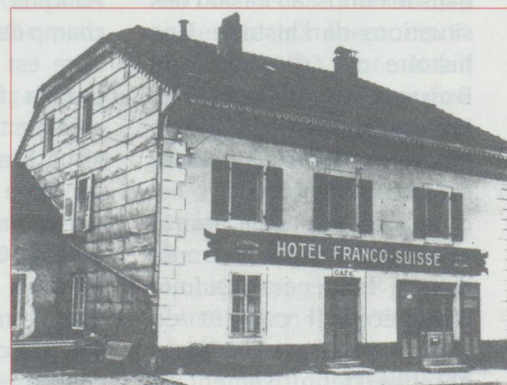
Parfois pourtant, les contrebandiers prenaient des risques insensés pour parvenir à leurs fins, n'hésitaient pas à emprunter des passages vertigineux taillés à même les falaises. Particulièrement impressionnantes, les "échelles de la mort", dans la région de Maïche, font aujourd'hui le régal des randonneurs. Mais lorsque l'on sait que ces échelles, aujourd'hui en fer, étaient autrefois constituées de troncs traversés de morceaux de bois, on comprend que les douaniers n'entraient dans ce délicat passage qu'avec réticence, peu enclins à risquer leur vie pour un salaire de misère. On saisit aussi la signification des si nombreuses vierges placées dans des anfractuosités pour demander une protection. Une protection qui n'était pas de trop lorsqu'il fallait transporter jusqu'à un mouton sur son dos...

Des situations ubuesques

À l'hôtel Arbez, les frontières sont omniprésentes. Dans la salle de restaurant, les clients peuvent trinquer, les uns en France, les autres en Suisse. Même la nourriture est franco-suisse. Dans le jardin de l'établissement, les poireaux arborent les couleurs helvétiques alors que les pommes de terre sont tricolores. Sur la façade nord est écrit "Hôtel". Le "t" est sur la frontière. Plus drôle : le gourmet suisse ira se restaurer à l'Hôtel Franco-suisse, le Français à l'Hôtel Arbez, en ignorant peut-être que ces deux établissements n'en font qu'un. D'où la remarque figurant comme une boutade dans le Gault et Millau : "J'ai déjeuné en

Une terre d'insolite

L'anecdote suivante prouve, s'il en est besoin, le côté rocambolesque de la situation. En 1920, alors qu'Andrée, la fille de Jules Joseph, servait dans l'actuelle brasserie, deux joueurs de cartes étaient attablés du côté suisse. Un douanier vint à passer. Constatant les faits, il interpelle Andrée. "Je vais vous amender pour cette partie de cartes !", lui assène-t-il. "Je ne comprends pas, rétorque Andrée, nous avons une licence en ordre, ils ont le droit de jouer..."



L'hôtel, côté suisse

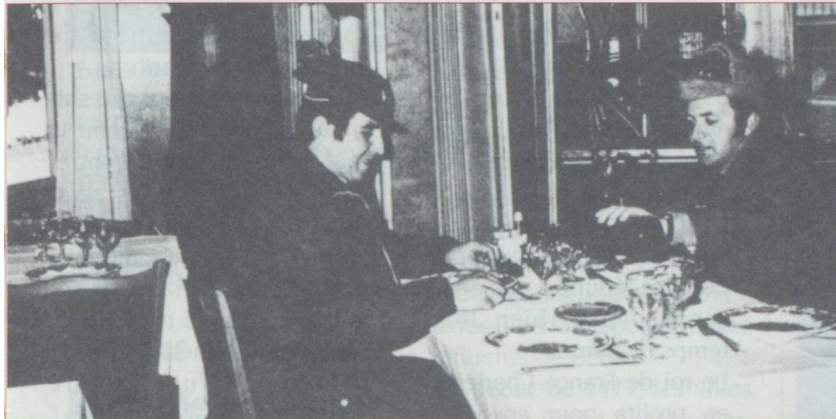
Le fonctionnaire zélé l'interrompt : " Je ne vous mets pas à l'amende parce qu'ils jouent, mais à cause du jeu de cartes. Ce jeu est français (les jeux de cartes destinés à un usage dans un lieu public étaient soumis à un timbre des services fiscaux français. Dès lors le jeu ne devait pas quitter le territoire national sans déclaration préalable), or ils jouent en Suisse. C'est de l'exportation illé-

tière, dormir, soit dans un lit traversé par cette ligne dans le sens de la largeur, en ayant ainsi les pieds en France et la tête en Suisse ; soit dans un lit coupé dans sa longueur, laissant chacun rêver dans un pays différent, payer sa note dans l'une ou l'autre des monnaies, quitter les lieux par la porte suisse, tel le héros d'un roman-feuilleton de Ponson du Terrail, plutôt rocambolesque ! "

Si l'Arbézie est un petit territoire, elle compte pourtant des citoyens d'honneur de très grande renommée, comme Charles de Gaulle qui s'y rendit après la guerre, ou Paul-Émile Victor, tombé amoureux du lieu. Edgar Faure fit aussi une visite en Arbézie pour régler un litige. Les Suisses souhaitaient faire passer l'hôtel dans le canton de Vaud et utiliser la route de la Faucille comme frontière. Le ministre des Finances Edgar Faure, qui était aussi député jurassien, apprit alors qu'une autre demande de rectification de frontière émanait des Suisses, qui souhaitaient des territoires français près de Genève pour agrandir l'aéroport de Cointrin.

Cette dernière demande fut acceptée et la principauté d'Arbézie put continuer son existence si atypique. Bien sûr, des deux côtés de la frontière, on est unanimes à parler d' " enclave ridicule ", de " défi au bon sens " ou d' " incohérence de l'histoire ". Souvent, les propriétaires de l'hôtel se sont vu proposer des fortunes pour raser l'établissement, propositions auxquelles ils sont restés indifférents. Alors, plutôt que de parler d'anomalie, imaginons l'Arbézie comme un parfait lieu de convivialité franco-suisse, comme un pont reliant les deux pays, ou comme le suggère Maryse Obez-Arbez, " le témoignage et le symbole entre deux pays où les frontières n'existent plus dès que l'on se met à table "...

DENIS AUGER



Deux douaniers chacun sur son territoire respectif

gale de matériel de jeu ! " Le procès verbal eut lieu... et l'amende fut payée. Comme le résume Maryse Obez-Arbez, " cette terre d'Arbézie est vraiment celle de l'insolite. Entrer dans un hôtel par la porte française, s'installer dans une salle de restaurant binationale, prendre son repas à une table partagée par la fron-

Heure suisse ou heure française ?

Rocambolesque aussi la situation que connut l'hôtel en 1976, lorsque le changement d'heure fut institué en France. " Selon la porte empruntée, les horaires dans le restaurant étaient modifiés, il fallait jongler sans cesse avec les aiguilles car toutes les réservations nécessitaient cette précision : heure suisse ou heure française. Chacun voulant conserver ses habitudes, on pouvait parler " d'horaires à la carte ". Les repas s'étiraient presque tout au long de la journée. On aurait dit que les pendules accrochées sur leurs murs respectifs se faisaient la nique, ou un clin d'œil, lorsqu'elles informaient de l'heure. Comme elles se contredisaient toujours, beaucoup ne savaient pas à laquelle se fier. Cette " embrouille du temps " dura jusqu'à ce que les Suisses mettent leurs pendules à l'heure ", raconte Maryse Obez-Arbez.



De Gaulle lors de son passage à La Cure en 1945

INFOSPLUS

Hôtel Arbez franco-suisse

601 route de la Frontière,
39220 La Cure-Les
Rousses.

Tél. 03 84 60 02 20.

On pourra aussi y acheter le livre qui conte toute l'histoire de l'hôtel : L'Arbézie, l'insolite au quotidien de Maryse Obez-Arbez, dont sont issues les photos illustrant cet article.